

**Engagements des investisseurs institutionnels
en faveur du financement des futurs leaders technologiques**

Adhésion à l'accord d'engagements entre des investisseurs institutionnels et l'Etat

Par les présentes :

- La Française des Jeux, société anonyme à conseil d'administration au capital de 76.400.000 euros, dont le siège social est sis 3-7, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 315 065 292, représentée par Madame Stéphane PALLEZ, en sa qualité de Présidente Directrice Générale ;
- **Aéroports de Paris**, société anonyme à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 016 628, dont le siège social est sis au 1 rue de France à Tremblay-en-France (93), représenté par Edward Arkwright, Directeur général exécutif, dûment habilité à cet effet. Ci-après désigné le « Groupe **ADP** » ;
- MERIEUX DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 90 000 000 euros, dont le siège social est situé 17 rue Bourgelat 69002 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 514 311 836 RCS LYON, représentée par Michel Baguenault de Puchesse, en sa qualité de Directeur Général ;

Adhèrent à compter du 6 mai 2024 en qualité d'investisseurs partenaires à l'accord d'engagements du 26 juin 2023 (ci-après l'« Accord ») dont une copie figure en Annexe des présentes, formalisant les engagements pris par les investisseurs institutionnels de consacrer une part plus importante de leurs allocations au financement des start-up françaises, à la fois sur (i) le segment non coté du capital-investissement *late stage / growth* et *early stage*, (ii) le segment coté des valeurs boursières technologiques et (iii) les projets industriels risqués dotés d'une composante technologique avérée.

Il est précisé que pour désigner La Française des Jeux pour les besoins de l'exécution des présentes, il sera fait usage de la marque FDJ Ventures, en particulier dans toute communication qui serait faite en exécution du présent acte d'adhésion.


Conformément à l'article 8 de l'Accord, le présent acte d'adhésion a fait l'objet d'une validation de l'ensemble des investisseurs partenaires en date du 2 mai 2024. La Française des Jeux, Groupe ADP et Mérieux Développement sont donc considérés comme des investisseurs partenaires signataires de l'Accord pour les besoins de son exécution à compter de ce jour.

Le reste de l'Accord demeure sans changement. Le présent acte d'adhésion y sera annexé.

Les stipulations de l'article 7 de l'Accord s'appliqueront *mutatis mutandis* au présent acte d'adhésion.

Les investisseurs partenaires :

16-05-2024 | 17:01 CEST

DocuSigned by:

8F439D369E8F4C8...



La Française des Jeux SA
Représentée par Madame Stéphane Pallez
Présidente Directrice Générale

Groupe ADP
Représentée par Edward Arkwright
Directeur général exécutif



MERIEUX DEVELOPPEMENT

Représentée par Michel Baguenault de Puchesse
Directeur Général